Nations Unies S/2019/366

Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mai 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 avril 2019, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2429 (2018) du 13 juillet 2018, par laquelle le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine, en consultation avec l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), de produire avant le 1er mai 2019 dans le cadre d'un examen stratégique une évaluation des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la restructuration de la MINUAD et de la voie à suivre. Pour donner suite à cette demande, une équipe d'examen conjointe Union africaine-Nations Unies s'est rendue à Khartoum et au Darfour (Soudan) et à Addis-Abeba du 6 au 19 mars 2019 pour établir le rapport d'évaluation.

Toutefois, l'évolution de la situation politique au Soudan depuis le 11 avril 2019 appelle un réexamen approfondi des propositions concernant la voie à suivre, compte tenu de l'incidence qu'elle pourrait avoir sur le Darfour et la MINUAD. Je demande donc que le délai de présentation du rapport d'évaluation soit prorogé d'un mois, jusqu'au 1er juin 2019, afin de permettre à l'équipe d'examen conjointe Union africaine-Nations Unies de soumettre à l'examen du Conseil de sécurité des propositions qui tiennent compte de cette évolution.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

19-07267 (F) 060519 060519

Merci de recycler